

Zeitschrift:	L'ami du patois : trimestriel romand
Band:	5 (1977)
Heft:	4
Artikel:	21 Assemblée des délégués des patoisants romands, au château d'Oron, le 27 août 1977 : séance plénière simultanée du Conseil et des délégués
Autor:	Reymond, J.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-237763

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

21^e ASSEMBLEE DES DELEGUES DES PATOISANTS



ROMANDS, AU CHATEAU D'ORON,

le 27 août 1977

Séance plénière simultanée du Conseil et des délégués.

Président M. Paul Burnet. Il ouvre la séance à 14.15 h. en présence de vingt participants . Mme Jaunin, peu bien, et M. Frédéric Duboux malade, représentant le canton de Vaud, sont absents et excusés.

Le procès-verbal de la séance du Conseil, tenue au Buffet de la gare de Lausanne, le 5 mars 1977, est lu et adopté après une légère modification.

M. Burnet salue cordialement chacun et explique le motif de notre présence dans une salle du château d'Oron. C'est pour donner suite à une demande de nos amis Fribourgeois, qui avaient exprimé le désir de siéger une fois dans cette ancienne forteresse.

COMPTE 1976



M. Burnet, qui tient encore notre caisse, commente les comptes de l'exercice écoulé. Notre situation financière est bonne. L'année se termine par un bénéfice de 535,45 fr. et notre fortune se monte à 9.700-- fr. environ. Il nous reste pour 324-- fr. d'insignes. Nous avons reçu 500-- fr. de l'Association fribourgeoise et 250-- fr. de celle du Valais. Le Jura fera sa part dès qu'il aura reçu le subside du canton de Berne, auquel il a renoncé ces dernières années. A la suite d'un malentendu, nous n'avons pas reçu le subside de 1500-- fr. que le Heimatschutz a décidé de nous verser annuellement. Nous ferons le nécessaire pour récupérer ce montant.

CONCOURS DU PATOIS

M. Schülé essaye d'évaluer la situation dans laquelle nous nous trouvons à la veille de notre 6^e Fête romande. Le Jura nous a envoyé quatre travaux seulement, mais ils sont de qualité. On constate une augmentation du côté valaisan, ailleurs c'est la stabilité. En ce qui concerne les enregistrements, le prix a été attribué à celui qui a été interviewé et non au chasseur de son. Il faut qu'il se débrouillent entre eux.

Aucun prix d'actualité n'a pu être attribué. C'est un échec dont il faudra tenir compte la prochaine fois.

Nous avons reçu 23 travaux valdôtains, dont une dizaine de qualité. On trouve peu de créations dans la participation savoyarde. Ce sont généralement des récitations de pièces tombées dans le domaine public. Que faire de ces travaux qui ne sont pas de première main ?

M. François Mauron propose de faire une souscription dans les Amicales, afin d'enrichir le pavillon des prix. Mme Schülé répond qu'il ne faut pas galvauder, mais encourager et ne pas descendre au-dessous d'un certain niveau.

MAINTENEURS

Nous nous trouvons tous les quatre ans dans l'impossibilité de donner le grade de mainteneurs aux nombreux méritants. Afin de faciliter les choses, il est décidé de porter de 3 à 5 le nombre des mainteneurs désignés pour Fribourg, le Jura et le Valais. Vaud reste avec un contingent de trois, vu l'effectif plus réduit.

Cela étant, sont nommés mainteneurs :

Fribourg

Mmes Beaud-Pugin Marie, Neirivue
Yerly-Quartenoud Anne-Marie, Treyvaux
MM. Michel Justin, Grandvillard
Seydoux Joseph, Fribourg
Toffel Joseph, La Roche.



Jura

Mme Palmieri Madeleine, Moutier
MM. Farine Jean, Moutier
Bron Henri, Courrendlin
Comte Camille, Courtételle.

Valais

MM. Michellod Marcel, Chanoine, curé de Finhaut
Roten Norbert, ancien chancelier d'Etat, Sion
Rovinez Albert, président des Mayentson, Crans/Sierre
Rey Alfred, Chermignon

Vaud

Mmes Bovet Alice, Servion
Goumaz Marie-Louise, Puidoux
M. Décosterd Jules, Renens

Vallée d'Aoste

M. Willien René, Aoste

GLOSSAIRE

M. Ernest Schülé nous annonce qu'il cessera son activité au Glossaire le printemps prochain, pour prendre une retraite bien méritée. Il sera remplacé par M. Casanova. M. Burnet souhaite à M. Schülé une longue et paisible retraite, après avoir servi le patois pendant de nombreuses années. Nous espérons tous que M. Schülé aura encore une longue activité dans le mouvement.

La séance est levée un peu avant 17.00 heures et nous quittons ces lieux après avoir fait une rapide visite dans les pièces les plus intéressantes du château.

J. Reynard

